

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 SEPTEMBRE 2021

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

N° 2021.103

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	28	Pour :	28
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation* : 31 août 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents** : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s)** : M. Fabrice IGOUNET pouvoir à Mme Annette BALAGUE, Mme Valérie VIGNE pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Véronique FABREGAS pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, M. Francis MUSARD pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Daniel THOMAS pouvoir à M. Félix MANERO, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Monique PONS, M. Jean-Pierre JAMMES pouvoir à M. Bertrand DEBUISSER.

**Absent(s) excusé(s)** : Mme Mireille OVADIA.

**Secrétaire de séance** : M. MANERO.

Conseil Municipal du mardi 07 septembre 2021

Délibération n°2021.103 : Division foncière et cession d'un immeuble abritant la Direction des Services Techniques de l'Urbanisme et de l'Environnement (DSTUE) – route de Fronton – avenant à la promesse de vente

**Objet de la délibération : DIVISION FONCIÈRE ET CESSION D'UN IMMEUBLE ABRITANT LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (DSTUE) – ROUTE DE FRONTON – AVENANT À LA PROMESSE DE VENTE**

**Exposé :**

Par délibération n°124.2019 du 11 décembre 2019, le Conseil municipal a, d'une part, approuvé la cession après division d'une parcelle de 1 500 m<sup>2</sup> environ, sise 14 route de Fronton, à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré (SA HLM) des Chalets, au prix de 650 000 €, pour permettre la mise en œuvre du projet d'habitat identifié dans le plan guide « centre-ville d'Aucamville » sous l'appellation « Fronton EST », et, d'autre part, autorisé le Maire à signer la promesse de vente qui a eu lieu le 19 décembre 2019 et fixant la régularisation de l'acte définitif au plus tard le 30 septembre 2021.

Compte tenu du contexte de crise sanitaire lié à la COVID, il s'avère aujourd'hui que ce projet a pris du retard. Par conséquent, il est proposé de modifier, par un avenant à la promesse de vente la date limite de régularisation de l'acte définitif en la fixant au 31 mai 2022.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu les articles L.3221-1 et L.3112-4 du Code général de la propriété des personnes publiques,  
Vu la délibération n°124.2019 du 11 décembre 2019,  
Vu la promesse de vente signée le 19 décembre 2019,  
Vu la délibération n°76.2020 du 1er septembre 2020 de désaffectation,  
Vu le projet d'avenant à la promesse de vente,

Entendu l'exposé de Mme ARMENGAUD, Premier Adjoint, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article 1 :** de prendre acte que la cession après division d'une parcelle de 1 500 m<sup>2</sup> environ, sise 14 route de Fronton, à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré (SA HLM) des Chalets, sans modification du prix de vente, devra être régularisée au plus tard au 31 mai 2022.

**Article 2 :** d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la promesse de vente, aux conditions précitées, l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document afférent à cette cession.

Le Maire,

Gérard ANDRE

**Document signé électroniquement**

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20210907-07092021\_103-DE  
Reçu le 14/09/2021  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN CEDEX,C=FR  
13/09/2021

Délégation de l'Urbanisme et de l'Environnement (DSTUE) -  
Bureau de l'Urbanisme et de l'Environnement  
13/09/2021

Délibération n°2021-103-DE  
Règlement n°2021-103-DE  
Cession et cession d'un immeuble  
le promesse de vente



AUCAMVILLE